



Direction des Affaires juridiques
&
des Archives

Arrêté électoral n°2021-11-19-02 du 19 novembre 2021
portant proclamation des résultats pour les élections du Conseil de l'UFR
Droit et sciences sociales

La Présidente de l'Université de Poitiers

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-2, L.713-1 à L.713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D.719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU la circulaire du 9 octobre 2020 portant sur l'organisation des élections des membres des conseils d'administration et des conseils académiques des établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant du titre I^{er} du livre VII du code de l'éducation ;
- VU l'ordonnance n°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;
- VU les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif ;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique nouvelle aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- VU la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- VU la décision cadre relative aux élections par voie électronique du 25 juin 2021 ;
- VU l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
- VU les Statuts de l'Université de Poitiers ;

- VU le Règlement intérieur de l'Université de Poitiers ;
- VU les Statuts de l'UFR Droit et sciences sociales ;
- VU l'arrêté électoral n°2021-10-12-02 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-13-02 du 19 octobre 2021 modifiant l'arrêté électoral n°2021-10-12-02 du 12 octobre 2021 ;
- VU l'arrêté n°2021-10-29-02 portant sur la recevabilité des listes de candidatures ;
- VU le procès-verbal relatif aux résultats du scrutin du 18 novembre 2021 ;
- VU l'avis du Comité électoral consultatif en date du jeudi 18 novembre 2021 ;
- VU le guide relatif aux élections des membres des conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel.

ARRÊTE

Article 1. Attribution des sièges

Conformément aux procès-verbaux de résultats, et à l'avis du Comité électoral consultatif, les sièges sont attribués comme suit :

Pour le Collège A :

- Dix sièges pour la liste « Ensemble pour notre faculté »
 - o Monsieur Didier VEILLON
 - o Madame Marianne FAURE-ABBAD
 - o Monsieur François BRENET
 - o Madame Laurence LETURMY
 - o Monsieur Philippe LAGRANGE
 - o Madame Hélène BOUCARD
 - o Monsieur Michel BOUDOT
 - o Madame Marguerite CANEDO-PARIS
 - o Monsieur Eddy LAMAZEROLLES
 - o Madame Anne-Laure GIRARD

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège B :

- Dix sièges pour la liste « Ensemble pour notre faculté »
 - o Madame Christina ALONSO VANTE
 - o Monsieur Jerome BOSSAN
 - o Madame Agathe BARREAU
 - o Monsieur Valerio FORTI
 - o Madame Sophie NIVOIX
 - o Monsieur Adrien LAUBA
 - o Madame Stéphanie PAVAGEAU
 - o Monsieur Jean-Victor MAUBLANC
 - o Madame Anne SCATTOLIN
 - o Monsieur Alexandre ZOLLINGER

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège BIATSS :

- Trois sièges pour la liste « Jeu Set et BIATSS »
 - o Monsieur Arnaud ROSSIGNOL
 - o Madame Marie DHOSTE

- Monsieur Paul SOULARD

Pour un mandat de quatre ans.

Pour le Collège Usager(ère)s :

- Six sièges pour la liste « Le Collectif des Etudiants »
 - Monsieur Adrien LIOT (Titulaire)
 - Monsieur Julien DESSOLIERS (Suppléant)
 - Madame Marine GABILLY (Titulaire)
 - Madame Priscilla ROBIN (Suppléante)
 - Monsieur Yann MOUEIX (Titulaire)
 - Monsieur Arthur CHALUMEAU (Suppléant)
 - Madame Jeanne-Armance SURAULT (Titulaire)
 - Madame Eleonore ROQUETTY (Suppléante)
 - Monsieur Ayoub MOURAD (Titulaire)
 - Monsieur Julien SEIGNEURET (Suppléant)
 - Madame Sophie CANDES (Titulaire)
 - Madame Romane FAUVRE (Suppléante)
- Trois sièges pour la liste « BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau »
 - Madame Zoëlie PROSPER (Titulaire)
 - Monsieur Théo MASSON (Suppléant)
 - Monsieur Thomas QUEGEO (Titulaire)
 - Lucie-Anne BATY (Suppléante)
 - Madame Faustine CHEDOUTEAUD (Titulaire)
 - Corentin GAUTRAULT (Suppléant)

Pour un mandat de deux ans.

Article 2. **Proclamation**

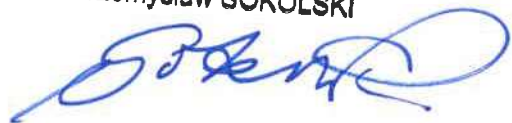
La Présidente de l'Université de Poitiers proclame élu(e)s les candidat(e)s de l'article 1^{er}.

Article 3. **Publicité et exécution**

Le Directeur de l'UFR Droit et sciences sociales et son Responsable administratif, ainsi que **le Directeur général des services** sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Przemyslaw SOKOLSKI



À Poitiers, le vendredi 19 novembre 2021

La Présidente de l'Université de Poitiers

Virginie LAVAL

Annexe :

Procès-verbal de résultat du Collège A de l'UFR Droit et sciences sociales

Procès-verbal de résultat du Collège B de l'UFR Droit et sciences sociales

Procès-verbal de résultat du Collège BLATISS de l'UFR Droit et sciences sociales

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 19 novembre 2021



Elections aux conseils de l'Université de Poitiers

Résultats de tous les votes

Président du bureau de vote

Secrétaire

Damien Salles Amalia Veillon Elvire Diaz

Francois Dubasque

Signé par Damien Salles

Signé par Amalia Veillon

Signé par Elvire Diaz

Signé par Francois Dubasque

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Lorine Guerpillon Sonia Hays Anne Jollet Stéphanie Le Gal

Signé par Lorine Guerpillon

Signé par Sonia Hays

Signé par Anne Jollet

Signé par Stéphanie Le Gal

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Florian Duperre Alexandra Lafitte

Signé par Florian Duperre

Signé par Alexandra Lafitte

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Lou Toa

Arnaud Rossignol Sylvie Alayrangues

Signé par Sandra Teixeira

Signé par Lou Toa

Signé par Arnaud Rossignol

Signé par Sylvie Alayrangues

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

✓ Signé et certifié par yousign

Marina Chatendeau Laure Castelnau Benjamin Bigaud

Signé par Marina Chatendeau

Signé par Laure Castelnau

Signé par Benjamin Bigaud

UFR Droit et sciences sociales - A - Tour unique**Instance : UFR Droit et sciences sociales****Collège : A**

Nombre de sièges	10
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	31
Nombre de bulletins dans l'urne	21
Taux de participation	67,74 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	20
Nombre de bulletins blanc	1
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	2,00

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Ensemble pour notre faculté	20	10

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
VEILLON Didier	Ensemble pour notre faculté
FAURE-ABBAD Marianne	Ensemble pour notre faculté
BRENET François	Ensemble pour notre faculté
LETURMY Laurence	Ensemble pour notre faculté
LAGRANGE Philippe	Ensemble pour notre faculté
BOUCARD Hélène	Ensemble pour notre faculté
BOUDOT Michel	Ensemble pour notre faculté
CANEDO-PARIS Marguerite	Ensemble pour notre faculté
LAMAZEROLLES Eddy	Ensemble pour notre faculté
GIRARD Anne-Laure	Ensemble pour notre faculté

UFR Droit et sciences sociales - B - Tour unique**Instance : UFR Droit et sciences sociales****Collège : B**

Nombre de sièges	10
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	58
Nombre de bulletins dans l'urne	38
Taux de participation	65,52 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	33
Nombre de bulletins blanc	5
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	3,30

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Ensemble pour notre faculté	33	10

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
ALONSO VANTE Christina	Ensemble pour notre faculté
BOSSAN Jerome	Ensemble pour notre faculté
BARREAU Agathe	Ensemble pour notre faculté
FORTI Valerio	Ensemble pour notre faculté
NIVOIX Sophie	Ensemble pour notre faculté
LAUBA Adrien	Ensemble pour notre faculté
PAVAGEAU Stéphanie	Ensemble pour notre faculté
MAUBLANC Jean-Victor	Ensemble pour notre faculté
SCATTOLIN Anne	Ensemble pour notre faculté
ZOLLINGER Alexandre	Ensemble pour notre faculté

UFR Droit et sciences sociales - BIATSS - Tour unique**Instance : UFR Droit et sciences sociales****Collège : BIATSS**

Nombre de sièges	3
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	62
Nombre de bulletins dans l'urne	47
Taux de participation	75,81 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	40
Nombre de bulletins blanc	7
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	13,33

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Jeu Set et BIATSS	40	3

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
ROSSIGNOL Arnaud	Jeu Set et BIATSS
DHOSTE Marie	Jeu Set et BIATSS
SOULARD Paul	Jeu Set et BIATSS

UFR Droit et sciences sociales - Usagers - Tour unique**Instance : UFR Droit et sciences sociales****Collège : Usagers**

Nombre de sièges	9
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	3385
Nombre de bulletins dans l'urne	315
Taux de participation	9,31 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	276
Nombre de bulletins blanc	39
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	30,67

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
Le Collectif des Etudiants	184	6
BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau	92	3

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
LIOT Adrien (titulaire)	Le Collectif des Etudiants
GABILLY Marine (titulaire)	Le Collectif des Etudiants
MOUEIX Yann (titulaire)	Le Collectif des Etudiants
SURAULT Jeanne-Armance (titulaire)	Le Collectif des Etudiants
MOURAD Ayoub (titulaire)	Le Collectif des Etudiants
CANDES Sophie (titulaire)	Le Collectif des Etudiants
DESSOLIERES Julien (suppléant)	Le Collectif des Etudiants
ROBIN Priscilla (suppléante)	Le Collectif des Etudiants
CHALUMEAU Arthur (suppléant)	Le Collectif des Etudiants
ROQUETTY Eleonore (suppléante)	Le Collectif des Etudiants
SEIGNEURET Julien (suppléant)	Le Collectif des Etudiants
FAUVRE Romane (suppléante)	Le Collectif des Etudiants

Candidat	Liste
PROSPER Zoëlie (titulaire)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
QUEGEO Thomas (titulaire)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
CHEDOUTEAUD Faustine (titulaire)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
MASSON Théo (suppléant)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
BATY Lucie-Anne (suppléante)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau
GAUTRAULT Corentin (suppléant)	BOUGE TON CAMPUS avec l'AFEP et ton réseau